

N° D'IMPRIMÉ C73593700

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

**EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/10/2026	26001578
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Défavorable pour défaillances majeures	Défauts majeurs : 0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible AV 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VEHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuiе-glаce manquant ou manifestement défectueux AR 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, ARD, AVD, ARG 6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s’ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé AV 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l’eau susceptible de porter atteinte à l’environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		
12/12/2026		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		
Contre-visite		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	Défaillances mineures : 3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou decoloré AV 4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD 4.5.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARD, ARG 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d’un feu de brouillard avant AVG, AVD 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse ARD, ARG 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVG, AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG, AVD	
N° D'AGRÈMENT : S013C326		
(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS		
(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél : 04.42.79.64.33		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 013C1635		
SIGNATURE :		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays BD-085-AL (F)	Date d'immatriculation 09/11/2018	Date de 1ère mise en circulation 12/11/2010
Marque PEUGEOT	Designation commerciale 3008	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF30U9HR8AS282107	(5) Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT M10PGTVP0015085	Énergie GO	
Document(s) présent(e)s		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
223253		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :		
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :		
	G	AVANT D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-5.9 m/km	G ARRIERE D
Dissymétrie suspension (<= 30%) :	7 %	20 %
Forces verticales :	931 daN	602 daN
Frein de service		
Forces de freinage :	352 daN	331 daN 258 daN 234 daN
Déséquilibre (<20%) :	6 %	10 %
Forces de freinage (efficacité) :	352 daN	331 daN 258 daN 234 daN
Taux d'efficacité global (>=50 %) :	76 %	
Emissions à l'échappement	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1	
Opacité des fumées(0.51 m-1)		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-4.0 %	-4.0 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %	-4.0 %